

## Arrêté

**fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement par la voie du PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat) dans le corps d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G Opérateur logistique, organisé par Sorbonne Université**

La présidente de Sorbonne Université,

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

## **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : La commission de sélection du recrutement par la voie du PACTE dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G Opérateur logistique, organisé par Sorbonne Université, est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Nicolas VAUTRIN, Ingénieur d'études hors classe, président, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur RULLE Charly, ingénieur d'études hors classe, Sorbonne Université, Paris.

Madame Pauline DRALOU, conseillère recrutement, Pôle Emploi, Paris.

Mme Cynthia ADJETE, assistante ingénieure, Sorbonne Université, Paris

Article 2 : La présidente de Sorbonne Université est chargée de l'exécution du présent arrêté



  
DGSA - RS  
Pour la Présidente et par délégation  
Directrice du développement des  
compétences  
Emmanuelle LE QUELLEC

Fait à Paris, le 5 juin 2023